



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

crèches et garderies

Question écrite n° 90373

Texte de la question

M. Marc Francina alerte Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur le manque de place évidente en crèche ainsi sur la situation des parents de jumeaux. En effet la volonté gouvernementale était de créer un nombre de places suffisant en crèche afin de permettre notamment aux femmes de reprendre après la grossesse une activité professionnelle et ainsi ne pas venir augmenter les rangs des chômeurs. Or le manque cruel de place ne permet pas de satisfaire les demandes et notamment les demandes des parents de jumeaux. Ceux-ci se trouvent confrontés aux refus récurrents des assistantes maternelles de recevoir des jumeaux, et ce sans raison apparente, hormis le fait que ce sont des jumeaux et que la psychologie des jumeaux est plus complexe. De fait, les mamans de jumeaux se retrouvent souvent confrontées à un double problème de garde puisque celles qui souhaitent reprendre une activité ne sont pas prioritaires dans les places en crèches municipales, si elles n'ont pas encore de contrat, et que les assistantes maternelles refusent de les garder. Il lui demande donc les mesures mises en place afin de faciliter l'ouverture de crèche par les collectivités et également par les entreprises et, par ailleurs, les mesures incitatives qui pourraient être imaginées auprès des assistantes maternelles afin de les encourager à prendre des jumeaux en garde.

Données clés

Auteur : [M. Marc Francina](#)

Circonscription : Haute-Savoie (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90373

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 2010, page 11081

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)